



Paris solidaire avec la minorité Rohingya

La Ville de Paris a réaffirmé, lors du Conseil de Paris, son soutien à la minorité Rohingya et s'est engagée à saisir les autorités birmanes pour rappeler à la nécessaire défense et garantie de leurs droits fondamentaux. Dans la suite des aides d'ores et déjà attribuées par la Ville, le Conseil de Paris a également adopté à l'unanimité une nouvelle aide d'urgence - de 45 000€ à Action contre la Faim - au soutien de cette minorité qui subit des violences inacceptables.

Les Rohingyas, minorité musulmane d'environ un million de personnes, implantée dans l'Etat de l'Arakan dans le nord-ouest de la Birmanie à la frontière du Bangladesh, fait l'objet de discriminations et graves violations des droits de l'Homme ainsi que de violences extrêmes.

Alors que le 3 février dernier, un rapport des Nations Unies révélait les graves exactions et violations des droits humains commises par l'armée et les forces de sécurité birmanes en évoquant un « nettoyage ethnique » pouvant relever de « crime contre l'humanité », la Ville de Paris a, lors du Conseil de Paris, réaffirmé son soutien à cette minorité persécutée.

« Cette répression a provoqué le déplacement de 300 000 personnes et a engendré une crise humanitaire majeure dans l'indifférence quasi générale du monde entier » a déclaré Patrick Klugman, Adjoint à la Maire de Paris chargé des Relations Internationales et de la Francophonie. « Nous allons adresser un courrier à l'Ambassadeur de Birmanie en France, demandant aux autorités birmanes de garantir et d'assurer le respect des droits fondamentaux de la minorité Rohingya et de mettre immédiatement fin aux exactions visant cette population » a-t-il ajouté.

Dans la suite de précédentes actions de solidarité de Paris envers les victimes de cette crise, le Conseil de Paris a également voté à l'unanimité une aide d'urgence de 45 000 euros à *Action contre la Faim*. Cette aide contribuera notamment à renforcer le dispositif de distribution de repas, de distribution de tentes, d'eau, l'installation de latrines, la réparation de points d'eau ainsi que la poursuite des dépistages de la malnutrition. Cette nouvelle aide de la Ville de Paris vient s'ajouter à la subvention de 50 000 euros votée en mai dernier à l'association *Solidarités International*.